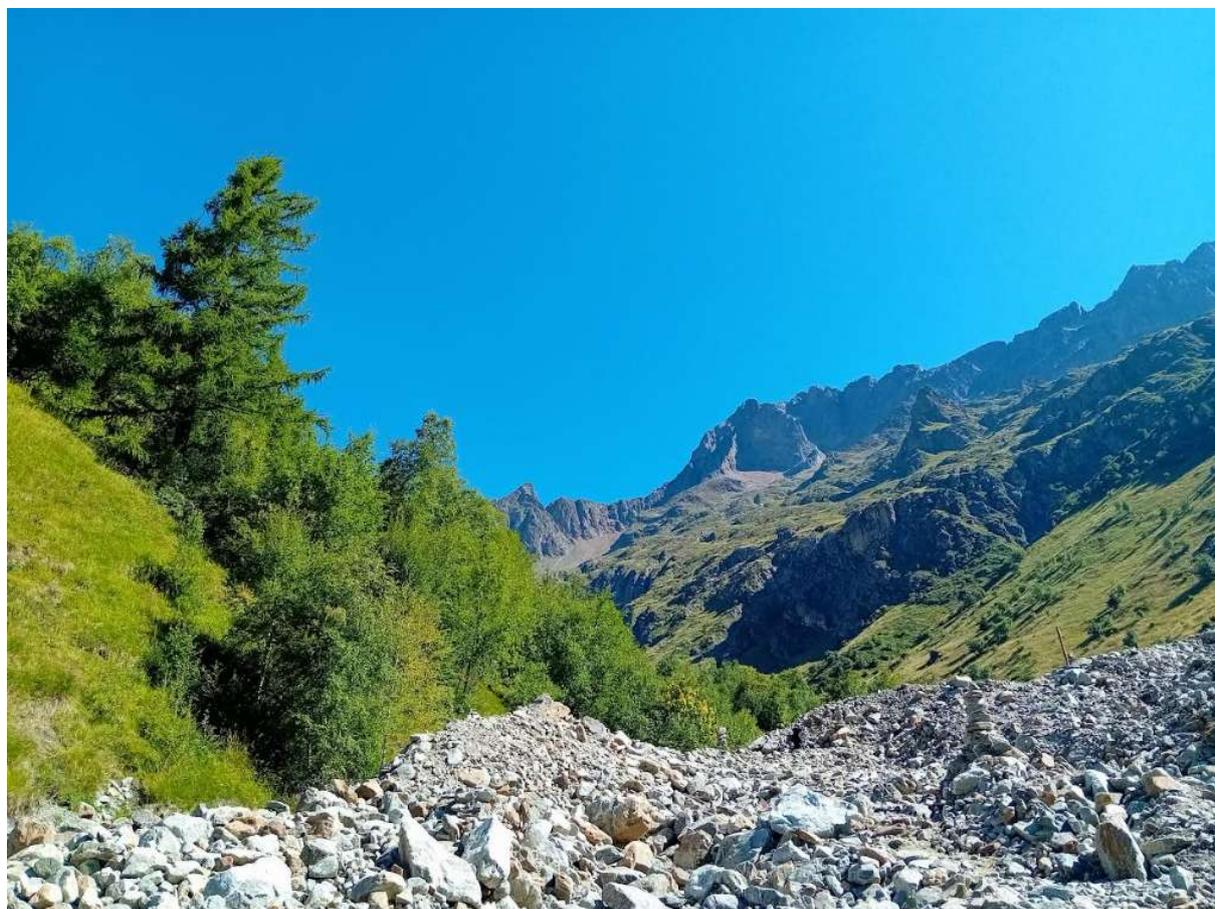


La g@zette

du Valbonnais

N° 214 – Octobre 2025

Le cipolin ou marbre blanc de Valsenestre



Valjouffrey pire village de France ? Un classement qui laisse de marbre...

par Jean Jacques DELCLOS

De mauvais esprits, sûrement des jaloux, ont cru pouvoir désigner en ce printemps 2025 VALJOUFFREY comme le pire village de France. Laissons-les à leurs illusions et leurs critères de citadins et contemplons cette si belle vallée paisible, paradis des randonneurs, des amoureux de grands espaces et de nature sauvage.

Auparavant, c'est la richesse de sa géologie en avait fait sa réputation. En effet, on trouve à Val senestre un marbre blanc remarquable, le cipolin.

Certains auteurs (Jean Prieur La Savoie des origines à l'an mille, ouvrage collectif 1983 ; André Blanc Les sarcophages ornés de Die à Valence.1980) rapportent que les Romains déjà l'avaient exploité, avec le marbre rose de Gragnolet, et qu'on le retrouverait à Aix en Bains dans les thermes et le temple de Diane, ainsi que dans un sarcophage gallo-romain. Cela est contesté. Ce qui, en revanche, est avéré, c'est qu'au XIX^e siècle il va connaître un engouement qui aurait pu changer la physionomie de Val senestre et l'économie locale.

Dès 1837 les experts géologues étaient venus prospecter, leurs conclusions étaient enthousiastes. Le site Géologie-patrimoine-mathesine.fr a fait une étude historique importante que je cite ici et produit des extraits des P.V. des séances de la Société Scientifique du Dauphiné tout à fait édifiants :

Le 23 juillet 1838, Jean Sébastien Clet, entrepreneur, domicilié à Grenoble, signe un contrat sur papier avec timbre royal (35 centimes). Il "*s'engage à faire les travaux nécessaires pour l'ouverture et l'exploitation de la carrière de marbre du val senestre jusqu'à concurrence de huit mille francs, sauf toutefois à suspendre mes travaux dans le cas où il serait établi par le rapport de M. l'ingénieur en chef des mines que la carrière explorée par nos soins ne peut donner les résultats qu'on en attend.*"

- En 1846, le contrat est résilié, faute d'avoir pu prospérer.

Séance du 24 août 1839

« A côté des beaux marbres noirs qui depuis longtemps sont tirés du canton de Corps, nos montagnes nous offrent des richesses plus précieuses encore. Vous avez encouragé par des subventions les recherches d'une compagnie qui s'est formée pour l'exploitation de la carrière de marbre blanc du Val senestre. Cette carrière, dont l'étendue est des plus considérables, a vu couronnés ses produits à l'exposition de cette année. Une médaille d'argent a été accordée à notre marbre statuaire en la personne de Monsieur Bertrand, représentant la compagnie dont je viens de parler. Un buste de Vaucanson en marbre de Valsenestre, exécuté par notre habile statuaire Monsieur Sappey, a obtenu à l'exposition de Paris des éloges les mieux mérités et a

mis en évidence une exploitation que le gouvernement encouragera certainement par des commandes importantes. Le marbre de Valsenestre est évidemment plus beau que les marbres blancs des Pyrénées et, quand on aura pénétré davantage au sein de la carrière, on verra certainement disparaître les légers fendillements que présentent les couches superficielles. »

Dans sa séance du 15 novembre 1839, la docte Société écoutait le rapport de Monsieur Pellent, préfet de l'Isère :

« Monsieur Guyard (Emile GUEYNARD né à Corps, polytechnicien, il était l'ingénieur départemental des mines) annonce que le marbre de Val senestre a été essayé à Paris par des artistes les plus distingués et qu'il a été trouvé d'une taille facile et d'un très bel effet. On lui reproche seulement de n'être pas parfaitement homogène et de renfermer des filons quartzeux ou des veines talqueuses verdâtres qui nuisent à la perfection du travail. En somme l'exploitation de cette carrière mérite d'être continuée d'autant plus que probablement le marbre deviendra plus homogène une certaine distance des bandes de gneiss et de schiste talqueux qui l'encaissent. Monsieur Sappey appuie les observations précédentes. D'après ce qu'il a vu en Italie, le marbre du Valsenestre peut être considéré comme l'un des plus beaux marbres modernes, il l'emporte sur la plupart de ceux qui sont tirés de Carrare. »

Dans sa séance du 19 juin 1840 on notait :

« Après cette lecture, Monsieur Pellenc, préfet de l'Isère, annonce que d'après les résultats favorables de l'essai qu'on a fait à Paris du marbre de Valsenestre, une compagnie nouvelle est sur le point de se former pour son exploitation et que deux délégués sont arrivés récemment pour aller sur les lieux examiner la carrière. »

Enfin, la séance du 11 septembre 1840 :

« Monsieur Gueymard offre à la Société, pour ses collections, trois échantillons de marbre blanc du Valsenestre au fond du Valjouffrey. Ce calcaire qui imite le marbre de Paros forme une couche de deux lieues et demie de long sur une puissance moyenne de 35 m dans les schistes talqueux de transition dont il est contemporain. »

René Reymond, dans « énigmes, Curiosités, Singularités » rapporte que le Journal de la Presse de 1842 se joignait à cet engouement en écrivant :

« Visitant dernièrement les ateliers de sculpture de Monsieur Dutel, nous avons admiré un buste de Napoléon par un de nos plus célèbres artistes. Il est remarquable non seulement par l'exécution mais encore et surtout par la beauté du marbre. Ce marbre d'origine française qui provient dit-on des carrières du Val senestre, est d'une blancheur et d'une transparence qui le feront rivaliser avec les plus beaux marbres connus. La France qui à ce jour n'avait pas produit de beaux marbres statuaire pourra dorénavant s'affranchir du tribut qu'elle n'a cessé de payer à l'Italie. »

En 1844, Émile Gueymard écrivait dans « statistique minière et minéralogique, géologique, métallurgique et minéralogique du département de l'Isère » :

« Le Conseil Général vota en 1834 une somme de 1500 Fr. pour l'exploitation des marbres blancs du Val senestre. Après avoir examiné les lieux, il me fut aisé de comprendre que je ne pouvais pas attaquer la montagne avec aussi peu d'argent et j'ai recherché dans les masses éboulées les blocs les plus simples. Débités sous forme de parallélépipèdes rectangles, ils furent remis à Monsieur Sappey. Cet habile statuaire en a fait une tête de Vaucanson déposée au musée de Versailles, un tombeau pour Monsieur Julien et une pierre tubulaire pour un de ses élèves. Une première société s'organisa ensuite en 1838 et on fit des travaux exploratoires qui donnèrent de belles espérances. On a travaillé sérieusement en 1841 et 1842. La carrière présentait dans le mois d'août de la dernière année un beau front. Il y avait à enlever 3750 mètres cubes sans autres frais que ceux de trancher les parallélépipèdes pour les livrer aux statuaires et à la marbrerie. Il reste peu à déblayer pour préparer le premier et le deuxième étage. Cette carrière est inépuisable. Reconnue sur deux heures de marche dans le sens de la longueur elle constitue une couche verticale de plus de 30 m d'épaisseur. Le marbre de Valsenestre se rapproche beaucoup de celui de Paros Il est préférable au marbre de Carrare malheureusement, la compagnie, embarrassée dans ses affaires, n'a pas pu reprendre le cours de ses travaux en 1843. On a quelques espérances pour l'exercice 1844 » ...

En 1847, les espoirs les plus fous donnaient naissance à une grande société capitaliste, la **COMPAGNIE DES CARRIÈRES DE MARBRE BLANC STATUAIRE Et autres Marbres de VALJOUFFREY (Isère).**

Une annonce légale publiée dans la GAZETTE DES TRIBUNAUX du 27 mai 1847 annonçait la création, par acte du 16 avril 1847, de cette vaste entreprise pour exploiter les marbres, concédés suivant Ordonnance royale du 11 mars 1847 à M. le comte Wilfrid DE LAROCHEFOUCAULD et M JC DUVERGER, chevalier de la Légion d'Honneur, administrateur, secrétaire général de l'ex compagnie Dehaulme (chemins de fer de Lyon à Avignon). On ne trouvait que du beau monde dans cette affaire, avec les membres du conseil de surveillance et actionnaires suivants :

M le comte de Rumigny, grand officier de la Légion d'Honneur, lieutenant général, aide de camp du Roi, M Valfroy Dehaulme, président de l'ex compagnie Dehaulme, Le vicomte de La Ferté, M DAVID (d'Angers), chevalier de la Légion d'Honneur, statuaire, membre de l'Institut, M Palmer Henri, propriétaire, M PERIER, membre du Conseil Général de l'Isère, et le comte de Laroche foucaud.

COMPAGNIE DES CARRIÈRES DE MARBRE BLANC STATUAIRE
Et autres Marbres de VALJOUFFREY (Isère).
 CONCÉDÉS, SUIVANT ORDONNANCE ROYALE DU 11 MARS 1847, À M. LE COMTE W. DE LAROCHEFOUCAULD ET J.-C. DUVERGER.
 Acte de société passé le 16 avril 1847, devant M. Dumortier et ses collègues, notaires à Paris.

ADMINISTRATEUR GÉNÉRAL
 J.-C. DUVERGER, chevalier de la Légion d'Honneur, administrateur, secrétaire-général de l'ex-compagnie Dehaulme (Chemins de fer de Lyon à Avignon), DIRECTEUR.

MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE ACTIONNAIRES.

M. le comte de RUMIGNY, grand officier de la Légion d'Honneur, lieutenant-général, aide-de-camp du Roi, président;	M. DEBEAULNE (Valley), président de l'ex-compagnie Dehaulme (chemins de fer de Lyon à Avignon); Le vicomte de LA FERTE, propriétaire;	M. DAVID (d'Angers), chevalier de la Légion d'Honneur, statuaire, membre de l'Institut;	M. PERIER (d'Isère), membre du conseil-général de l'ex-compagnie Dehaulme, Le comte de LAROCHEFOUCAULD, propriétaire;
		PALMER (Henri), propriétaire;	

CAPITAL SOCIAL : 2 MILLIONS DE FRANCS DIVISÉS EN 4,000 ACTIONS DE 500 FRANCS L'UNE.
 ON SOUSCRIT AU SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ, RUE RICHELIEU, 74, A PARIS.

Les fonds de la Société seront déposés en compte courant chez M. A. GOUIN et C^e, banquiers, rue Laffitte, 19.

La France va comen d'être tributaire de l'Italie pour les marbres statuaire. Une immense carrière de marbre blanc statuaire, découverte dans le département de l'Isère offre désormais à tous les besoins de l'art et de l'industrie, non-seulement en France, mais même en Europe.

Qu'on envoie le marbre blanc (carbone de chaux pur) est insoluble dans l'eau, inaltérable à l'air, sans aucune altération, sous l'influence de l'acide carbonique.

Des blocs, remis par M. l'administrateur-général de l'ex-compagnie Dehaulme à son collègue, M. l'administrateur-général de l'ex-compagnie Dehaulme.

Le capital social était de 2 millions de francs, divisé en 4000 actions de 500 francs l'une. Le public pouvait souscrire et acheter des parts. L'argumentaire pour inciter les actionnaires à investir était dithyrambique et enthousiaste, on pourrait même dire, avec le recul, délirant ! Jugez-en plutôt :

« La France va cesser d'être tributaire de l'Italie pour les marbres statuariers. Une immense carrière de marbre blanc statuaire découverte dans le département de l'Isère suffira désormais à tous les besoins de l'art et de l'industrie, non seulement en France mais encore en Europe. Cette carrière a été étudiée par Monsieur le comte Héricard de Thury, inspecteur général des mines de France, et par Monsieur Gueymard, Ingénieur en chef des mines, à Grenoble.

Les rapports de ces deux savants géologues constatent :

1°) Que la carrière présente dans la partie déjà reconnue une masse de marbre vertical ayant environ 10 km de longueur (deux lieues et demi), 48 m de largeur, plusieurs centaines de mètres de hauteur, profondeur indéfinie.

2°) Que suivant les propres expressions de monsieur l'ingénieur en chef des mines, cette carrière est inépuisable dans toute l'acception du mot ;

Que le marbre soit au moins égal en qualité à celui de Carrare ; qu'il ressemble par son grain, sa blancheur, par sa translucidité au marbre de Paros.

3°) Qu'il offre toutes les variétés depuis l'état lamellaire, sublamellaire, saccharoïde, subsaccharoïde un peu mat.

4°) Que ce beau marbre blanc (carbonate de chaux pur) est insoluble dans l'eau, inaltérable à l'air, sans mélange de roche et d'un travail facile.

Des blocs remis par Monsieur l'inspecteur général des mines à nos célèbres sculpteurs ont également donné lieu aux rapports les plus favorables.

Aujourd'hui que les marbres statuariers d'Italie qui approvisionnaient seuls toute l'Europe sont épuisés en partie, coûtent fort cher et ne suffisent plus aux besoins toujours croissants de la France, de l'Angleterre de l'Allemagne etc... L'exploitation de la carrière de marbre blanc statuaire de Valjouffrey va réaliser immédiatement des bénéfices considérables. Ils pourront s'élever à plus de 100 %. Pour s'en convaincre il suffit de comparer le prix des marbres de Valjouffrey à celui des membres de Carrare : ces derniers marbres sont vendus rendus à Paris depuis 50 Francs jusqu'à 120 Francs le pied cube selon la dimension des blocs, et les morceaux de qualité inférieure sont livrés à l'industrie au prix de 25 à 32 Francs le pied cube. Le marbre blanc statuaire de Valjouffrey ne reviendra, rendu à Paris, qu'à 17 Francs le pied cube, prix susceptible encore de réduction. »

La réalité allait s'avérer moins riante : « Marbre pas parfaitement homogène », « légers fendillements », « présence de veines talqueuses verdâtres » ... Les indices étaient pourtant là mais nos experts avaient été aveugles, incompetents ou de mauvaise foi, voire les trois à la fois, et la catastrophe s'annonçait.

Vers 1850 commençait l'exploitation d'une petite carrière mais la qualité était discutable, la quantité modeste, les hivers trop longs et rigoureux et les conditions d'accès difficiles. En 1894, la construction d'une route de 3km relançait les espoirs, un bâtiment encore existant était construit pour la cantine des marbriers. Dans le vallon du Ramu, une galerie a été creusée perpendiculairement à la montagne pour retrouver la veine de cipolin pôles mais au bout de de 48,50 m on n'avait toujours pas trouvé de marbre !



La carrière ne produisait que de piètres rochers qui ont dû être utilisés pour faire de la chaux. La Compagnie des carrières de marbre blanc statuaire fermera ses portes sans avoir perçu les bénéfices de 100%, escomptés. La concession sera transférée à Poncin en 1888, puis à Cadot de Solange en 1895 avant d'être abandonnée en 1905. Joël Puissant écrit dans Mémoire Battante qu'en « 1905-1906 un personnage (porteur de la légion d'honneur), se propose d'exploiter la carrière, la Commune lui octroie gratuitement une coupe de bois pour renforcer les ponts ; les bois seront exploités et vendus, et la carrière jamais exploitée » ! Il rappelle que l'éloignement des centres utilisateurs est la cause officielle de l'abandon du site selon les archives municipales de Valjouffrey.

En 1906, un bail pour 60 ans est signé dans l'étude de Chion-Ducollet, notaire à La Mure, par M. Meyer Henri, magistrat en retraite, ancien député, Conseiller général de l'Isère, demeurant à Paris mais le 25 juin 1908, le bail est résilié par application de la condition suspensive : "*les résultats des sondages*" qui se révèlent désastreux et mettent un terme aux rêveries passées.

En réalité, bien plus que l'éloignement, il faut reconnaître que nos grands experts n'avaient pas fait preuve d'une très grande pertinence, on ne pouvait cependant pas accuser d'incompétence ces savants patentés, ni de légèreté et de crédulité ces investisseurs titrés et fortunés. J'ai la faiblesse de croire qu'il était plus facile d'incriminer la situation des lieux de ce pire village de France que de mettre en cause ces élites !

Dans le vallon du Ramu, une galerie a été creusée perpendiculairement à la montagne pour retrouver la veine de cipolin pôles mais au bout de 48,50 m on n'avait toujours pas trouvé de marbre.

Les productions issues de ce marbre sont bien modestes... quelques piliers d'écuries à Valsenestre, des encadrements d'ouvertures au sanctuaire de La Salette, un buste de Vaucanson, et un buste de Napoléon. On est loin des millions de tonnes extraits à Carrare en Italie depuis des millénaires ou à Paros et nul Michel-Ange n'aura eu le privilège d'exprimer son talent grâce à ce matériau. Le paysage y a gagné ce que l'art et l'économie y ont perdus !

Jean-Jacques DELCLOS



Jean Jacques Delclos est retourné sur le site : la cantine, la « Forge », la carrière (consultez le site : **Géologie Patrimoine Mateysine** et alentours) en glanant quelques photos de ce riche passé...

